

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 octobre 2022

Convocation adressée le 10 octobre 2022 par la Directrice de l'école, Mme Rodriguez

Le Conseil d'école s'est réuni le 20 octobre 2022 à 18H00.

Secrétaires de séance : Mme Godeau et Mme Daty

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Rodriguez	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Lassolle Mme Agogué Mme Loussouarn Mme Godeau	Enseignantes
ELUS	
Mme Chayot	Elue
PARENTS D'ELEVES	
Mme Benoit Michel Mme Daty Mme Lièvre M. Peinturier Mme Rouilly	Elus titulaires
DDEN	
Mme Sainson	DDEN
MANAGER DE LA MAIRIE	
M. Villermet	Manager mairie de l'école du Poutyl

Membres invités

Nom	Qualité
Mme Damster Mme Julien Mme Boisset	Elus suppléants ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Denormandie Mme Peigné Mme Suffrin Mme Le Her Mme Louchard Mme Brun	Enseignantes IEN Élue titulaire Psychologue scolaire du RASED Enseignante spécialisée

1°- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2021/2022 :

Les modalités de vote au sein du conseil d'école ont été rappelées par Mme Rodriguez.

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

2°- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves, rôles et attributions du conseil d'école :

Le taux de participation est de 60.07% :

- Les titulaires sont : Mmes Daty et Benoit Michel (classe de Mme Peigné), Mme Lièvre et M. Peinturier (classe de Mme Rodriguez), Mmes Le Her et Rouilly (classe de Mme Agogué)
- Les suppléants sont : Mme Damster (classe de Mme Godeau), Mme Julien (classe de Mme Rodriguez), Mmes Perrault et Sanba (classe de Mme Peigné).

Mme Rodriguez expose les rôles et les attributions du conseil d'école.

3°- Personnel, effectifs et répartition:

L'école compte 6 classes soit 156 enfants:

- Deux classes de PS: -classe de Mme Lassolle avec 25 PS, l'atsem est Mme Boisset
-classe de Mme Rodriguez et Mme Denormadie (66% et 33%) avec 26 PS, l'atsem est Mme Delaunay. Les journées de décharge de la directrice sont le vendredi et environ un jeudi sur 3.
- Deux classes de MS : - classe de Mme Agogué avec 28 MS, l'atsem est Mme Fernandes
-classe de Mme Peigné avec 27 MS, l'atsem est Mme Mureau Diller
- Deux classes de GS : -classe de Mme Loussouarn avec 25 GS, l'atsem est Mme Rose
-classe de Mme Godeau avec 25 GS, l'atsem est Mme Bedu qui a été nommée suite à la mutation de Mme Soulliaert.

Des questions des représentants de parents d'élèves ont été adressées suite à ce changement.

1/ Mme Rodriguez ainsi que les services de la Mairie reconnaissent ne pas avoir pensé à communiquer sur ce point et le regrettent. De nouvelles dispositions seront prises à l'avenir.

2/ Concernant le remplacement et la stabilité des atsem au sein de l'école, M. Villermet explique que Mme Soulliaert a postulé sur une commune voisine, suite à un choix personnel. Elle est remplacée et des entretiens de recrutement sont mis en place. Les membres de la mairie s'accordent sur l'importance de la stabilité des agents.

Les représentants de parents d'élèves questionnent la mairie sur la possibilité de proposer aux atsem des postes à 100% afin d'éviter leur départ. M. Villermet explique que c'est un choix politique de la mairie qui ne souhaite pas que les ATSEM travaillent sur les centres de loisirs afin d'arriver à ces 100%.

Des stagiaires pourront être reçus par Mmes Loussouarn et Rodriguez qui sont Maître d'Accueil Temporaire. Une stagiaire en préprofessionnalisation est présente dans la classe de Mme Loussouarn.

M. Poulot Lony est volontaire en service civique pour l'année scolaire. Les représentants des parents d'élèves en font un bon retour.

M. Villermet présente les membres de l'équipe périscolaire :

- Mme Bedu Stéphanie est animatrice et remplaçante temporaire atsem dans la classe de Mme Godeau.
- Mme MOREAU Laurylène est la référente périscolaire, elle est secondée par : M. Pironavo Adrien et Mmes Hidalgo Claire, Bernardin Roxane, Roux Elina.
- Mme Levillayer Marie-Odile : la référente du restaurant scolaire secondée par Mme Mbuensi Nsilulu les lundis, mardis.

4° - Présentation du projet d'école :

Présentation du projet d'école par Mme Rodriguez qui s'articule autour de 3 axes :

1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour les élèves
2. Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
3. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Des projets seront mis en place dans chaque domaine en fonction des programmes de l'Education nationale et des résultats aux évaluations menées en début de CP.

5°- Suivi des différentes aides aux élèves en difficulté et évaluation diagnostique des GS :

Des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont mis en place, par les enseignantes, le lundi et mardi de 11h50 à 12h20 pour les enfants de MS et GS. Les parents concernés doivent donner leur accord.

Lors de la 1ère période, les APC ont permis de réaliser des évaluations diagnostiques concernant les enfants de GS et de commencer l'aide en fonction de ces résultats. Ces évaluations permettent, aux enseignantes, de faire un bilan des acquis des élèves et de connaître rapidement leurs besoins. Les résultats sont satisfaisants.

Les enseignantes ont remarqué des difficultés concernant la reconnaissance des lettres et la numération.

Lors de la prochaine période, des groupes de GS et de MS seront pris en charge dans les domaines mathématiques et du langage oral/écrit. Les groupes sont constitués en fonction des besoins des élèves (maximum 5 enfants).

D'autres types d'aides peuvent être apportés aux enfants par les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Le RASED se compose de :

- Mme Louchard Marie-Anne, psychologue scolaire
- Mme Brun Frédérique, enseignante spécialisée à dominante pédagogique E. pour des difficultés d'apprentissages

Des demandes de prise en charge par les membres du RASED ont été formulées par les enseignantes. Des observations en classe vont être effectuées par la psychologue scolaire. Les parents peuvent prendre l'initiative de les contacter.

6° - Présentation du règlement intérieur et vote des membres du conseil d'école :

Présentation, par Mme Rodriguez, du règlement intérieur dont les parents ont été destinataires par mail.

Le nouveau règlement intérieur voté (accompagné de son annexe) sera affiché à l'entrée principale de l'école et envoyé par mail à chaque famille qui devra en attester la réception et l'acceptation par écrit par le biais d'un coupon remis dans la pochette de son enfant.

Des remarques ont été faites par les représentants sur la distribution de bonbons dans les classes en alertant sur la quantité, la discussion amène à une vigilance accrue de la part des enseignantes mais envisage également une concertation entre les parents d'élèves.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

La directrice a répondu aux questions des représentants de parents d'élèves sur les moyens de communication :

- Les boîtes mail de classe sont consultées par les enseignantes de la classe et Mme Rodriguez y a également accès. S'il y a une absence, il est indispensable d'envoyer un mail à l'enseignante de votre enfant en priorité.
- En cas d'absence, si le remplaçant est nommé pour une période importante, il pourra y accéder. Lorsque ce sont des absences de courte durée, Mme Rodriguez consulte les messages de la classe concernée et y répond si besoin.

7°- Actions pédagogiques menées et envisagées :

-La sortie au verger: pour les classes de PS le 30 septembre, financée par la coopérative scolaire : transport 280 euros, entrée : 44 euros.

Les représentants de parents ont apprécié le fait que la sortie ait été inscrite dans la durée par des activités autour de cette sortie.

-Des sorties au parc du Poutyl ont et auront lieu dans l'année

-Des activités à la bibliothèque :

- Classe de MS de Mme Agogué: Lecture de deux histoires dans la salle du conte, accès à la partie albums et livres cartonnés pour la classe
- Classe de PS de Mme Lassolle: Accès à un espace pour les petits avec des coins ludiques.

-Cinématernelles : chaque classe se rendra, à deux reprises, au cinéma des Carmes. La première séance aura lieu le mardi 15 novembre pour les MS et GS « A la découverte du monde ». Le transport se fera en car financé par la Mairie d'Olivet. Les entrées seront financées par la coopérative scolaire (3.10 euros par enfant). Les autres séances auront lieu le 20 mars et le 9 juin.

-La journée de l'arbre : le 18 novembre. Les classes de GS sont invitées à planter un arbre, les autres classes pourront également proposer des activités sur ce thème lors de cette journée.

-Mise en place de deux chorales : PS et MS, MS et GS, participation aux rencontres chantantes à l'Alliage le 12 ou 13 juin.

-Passage du Père Noël : vendredi 16 décembre à 9h00. Un regroupement sera organisé afin de faire la distribution des cadeaux achetés par la mairie (budget de 780 euros) et la coopérative scolaire (360 euros).

-Rencontre enseignante/famille : des rendez-vous seront proposés en milieu d'année scolaire afin de faire le point sur la scolarité des enfants et de remettre le livret scolaire complété. Celui-ci devra être rapporté signé. Nous vous le donnerons à nouveau en fin d'année scolaire. Il est également possible de se rencontrer à d'autres moments, sur demande de l'une ou l'autre des parties, en présence ou non de la directrice. Il est rappelé que l'interlocuteur privilégié des parents reste l'enseignante de son enfant.

-L'Alliage : inscription pour toute l'école au spectacle Zoom Dada le 3 février

-70 ans de l'école: réflexion en cours en favorisant l'intervention des divers membres de l'école (exposition photo, appel à des associations...)

-Piscine : pour les élèves de GS, du 20/03 au 4/05 pour la classe de Mme Loussouarn et du 9/05 au 15/06 pour la classe de Mme Godeau, à raison de 2 séances par semaine. Afin de respecter la réglementation, les parents accompagnateurs doivent passer un agrément. Faute d'accompagnateurs, les séances devront être annulées. Mme Rodriguez sollicite les représentants des parents d'élèves afin de relayer cette information (transmise également lors de la réunion de rentrée).

-Fête d'école : Après concertation, la date du 23 juin (18h) est retenue.

D'autres activités verront le jour au fur et à mesure de l'année.

-Photographe scolaire : la prise de photographies individuelles et collectives a eu lieu. La réception des photos se déroulera après les vacances de Toussaint.

8°- Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Le matin 8h30/11h45 : les enseignantes sont en classe avec leurs élèves. Chaque classe dispose d'un créneau en salle de motricité au quotidien. Les récréations se font dans la cour principale en deux services (10h15/10h45 – 10h45/11h15).

L'après-midi 13h45/16h30 : commence par la sieste ou les décloisonnements jusqu'à 14h30

- Les PS sont au dortoir, ils se lèvent quand ils sont réveillés au maximum jusqu'à 15h
- Les MS sont au dortoir (en salle de motricité) pour ceux qui dorment ou dans leur classe avec leur enseignante
- Les GS sont en décloisonnement avec leurs enseignantes ainsi que Mmes Lassolle et Denormandie. Cela permet de réaliser des activités en petits groupes.

A partir de 14h30, les élèves retrouvent leur classe et leur enseignante. La récréation se déroule en deux temps : 15h15/15h45 dans la cour principale (MS et GS), 15h45/16/15 (PS) dans la « petite cour ».

Mme Rodriguez répond aux questions des représentants de parents concernant la sieste des MS :

- Des ajustements ont été réalisés afin d'améliorer les conditions de sieste. La sieste « collective » n'a duré que jusqu'au 16 septembre afin de permettre de lister les enfants ayant besoin de dormir. A partir de cette date, seuls les MS dormeurs vont se coucher. A chacune des vacances scolaires, les besoins en sommeil seront ajustés (après les vacances de la Toussaint, 2/3 des enfants ne se coucheront plus).
- Les enfants sont couchés sur des tapis en mousse, ils disposent d'une couverture. La question de leur proposer une 2^{ème} couverture sur le tapis a été abordée et un point logistique doit être fait pour y répondre. Le fait d'apporter son propre oreiller ou sa propre couverture engendrerait des problèmes de stockage difficiles à gérer au quotidien.

M. Villermet répond aux questions concernant le temps périscolaire :

- Concernant le lien parents/temps périscolaire avec les ATSEM : il n'est pas prévu et l'organisation ne permet pas que les ATSEM puissent accueillir les enfants en même temps que les enseignantes. Le matin, elles aident les enfants à se préparer et le soir, elles emmènent parfois les enfants à la garderie. Si un incident particulier est arrivé dans la journée, l'enseignante vous transmettra l'information de vive voix, par mail voire par téléphone. Les membres de l'équipe périscolaire de la garderie pourront également faire le relai. Si vous souhaitez poser une question, n'hésitez pas à le faire par mail ou de vive voix, l'enseignante pourra vous répondre, ou se renseignera si besoin.
- Des serviettes de cantine pour la semaine vont être demandées.

M. Villermet présente la nouvelle carte scolaire :

L'idée est d'être inscrit dans l'école la plus proche de son habitation. L'application de cette carte est prévue pour septembre 2023. Les fratries seraient maintenues.

Il y aura 3 secteurs uniques, Ronfard, Poutyl et Cerisaie-Vanoise, puis 4 secteurs mixtes, Cerisaie-Poutyl, Plissay-Val, Ronfard-Plissay et Ronfard-Poutyl.

Les enjeux sont une meilleure souplesse et lisibilité pour les familles, la facilitation des déplacements (rapprocher les élèves de leur école - favoriser les déplacements doux), l'association des secteurs aux capacités d'accueil (équilibre des effectifs des écoles - maîtrise des ouvertures et fermetures de classes), assurer une cohérence dans l'affectation des élèves, affirmer l'école du Poutyl comme école du centre-ville, créer un nouveau secteur « la Vanoise » à l'ouest de la ville, et maintenir les effectifs maximums par classe.

La création de l'école de la Vanoise est prévue pour septembre 2024.

9°- Travaux et sécurité à l'école :

Présentation des nouveaux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Risques majeurs et Attentat-intrusion aux membres du conseil d'école par Mme Rodriguez.

Ces documents ont été envoyés à l'Inspection académique, à la Mairie d'Olivet, qui les transmettront à leur tour aux services de sécurité et de secours.

Différents exercices ont ou vont avoir lieu. Le premier s'est déroulé le 6 octobre avec la présence de M. Villermet et le chef de la police municipale. Les prochaines fois, les scénarii varieront.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15 septembre. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants et le personnel étaient prévenus. Lors des autres exercices, les enfants pourront ne pas être prévenus, les adultes également, un exercice aura aussi lieu à la fin de la sieste.

Le but de ces exercices est de créer des gestes réflexes mais également de s'améliorer.

La commission de sécurité est passée le 10 octobre et l'école a été validée. De petits ajustements vont être effectués, notamment la pause de boutons moletés sur toutes les portes afin de pouvoir fermer l'école pour éviter toute intrusion.

Les problèmes de ligne téléphonique coupée (liés aux travaux du bâtiment annexe) ont été résolus par la pose d'une nouvelle ligne ainsi que ceux de la sonnette.

Les travaux sur le bâtiment annexe vont se poursuivre au moins jusqu'au 18 novembre.

Des arceaux sont prévus pour ranger les vélos lors des travaux.

Dès la fin des travaux, l'entrée principale se fera par le parc du Poutyl.

Mme Rodriguez et M. Villermet expose les travaux de la cour oasis.

10°-Bilan des crédits :

Mme Rodriguez remercie chaleureusement la Mairie d'Olivet qui a octroyé une rallonge budgétaire de 1100 euros, suite à l'ouverture de la 6^{ème} classe.

Le total des budgets de la Mairie pour les fournitures est de 4960 euros, pour Noël de 780 euros. Ils ont été soldés. Il reste la valeur de 3 transports en car.

Mme Lassolle présente les comptes de la coopérative scolaire.

Cette année, chaque classe dispose d'un budget de 200 euros pour sa classe pour des dépenses ponctuelles.

11°-Questions diverses :

Les représentants de parents d'élèves interrogent sur le retour de Mme Peigné à la rentrée. Mme Rodriguez en profite pour éclaircir le fonctionnement des remplacements. Pour ce qui est des activités menées lors des répartitions, les enseignantes font au mieux pour assurer des activités répondant à leur niveau mais également en suivant ce que font les élèves de leurs propres classes.

Mme Rodriguez remercie les services de la Mairie pour les diverses interventions au sein de l'école.

Un appel aux dons de vêtements de rechange sera fait, avant les vacances de la Toussaint, auprès de deux classes de l'école (PS et GS).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées au jeudi 9 février 2023 et mardi 13 juin 2023.

Le 20 Octobre 2022

à la maternelle du Poutyl

La directrice de l'école, présidente de séance

Rodriguez Mélanie, signature



Les secrétaires de séance,

, signature

